

Compte rendu de la réunion des responsables de club du 6 septembre 2019

Membres de la CTD présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Olivier MARIVAN, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Christine DELATOUR, Eric LAGRANGE, Cédric LEVEAUX

Membres absents excusés

Claude CANCE, Daniel FERTIN, David LAHAYE, Michel SZELAG

Clubs représentés : Vieille Garde Auxerre, Piedalloues, Beines, Bussy-en-Othe, Champs-sur-Yonne, Charmoy, Chemilly-sur-Yonne, Chéroy, Chevannes, Cléry, Diges-Pourrain, Egriselles-le-Bocage, Gron/Véron, ASOFA, Migennes, Monéteau, Neuvy-Sautour, Noé, Les Bréandes, Pont-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Martin Loisirs/Paron, Olympique Martinot, Senan FC, FC Gâtinais, Technip FMC, Villefargeau/Appoigny, Villeneuve-sur-Yonne et Villeroy

Points importants pour l'organisation du championnat

➤ **Nouvelles lois du jeu**

Raymond THILLOU fait un point complet sur tous les changements à venir pour la saison 2019-2020, qui découlent des nouvelles lois du jeu et qui peuvent être appliquées au championnat UFOLEP.

➡ ces modifications figureront prochainement sur le site dans le document « football à 7 et ses règles » dans le bandeau de gauche, rubrique « Lois du Jeu - News ».

➤ **Arbitrage**

Les prochaines sessions d'arbitrage ont été programmées le samedi 12 octobre 2019 et le samedi 7 mars 2020.

Rappel : les clubs qui n'ont pas d'arbitre et qui n'en présentent pas à la prochaine session ne pourront pas participer à la Coupe.

➤ **Projet multisport**

Sur demande du comité directeur, les commissions ont été invitées à mettre en oeuvre des actions multisports dans le cadre de la diversification de leur activité.

Les membres de la CTD football ont opté pour la mise en place de variantes footballistiques à l'issue des finales de Coupe.

Sur le cahier des charges de ces finales, il a donc été ajouté : organisation l'après-midi, avec l'aide de la commission football, d'activités innovantes ouvertes à tous publics, en lien avec l'activité football (ex. homeball, foot pétanque, tennis ballon, foot golf...).

Par ailleurs, pour ce qui concerne la formation secourisme PSC1, la commission a pour projet :

- d'accroître le taux des arbitres formés au secourisme.
- d'inclure dans la formation arbitre une partie « gestes qui sauvent », puis lorsque les arbitres auront officié leurs 5 matches obligatoires, de les diriger sur un PSC1 gratuit

➤ Coupe nationale à 11

Seule l'équipe de Fontaine-la-Gaillarde s'est inscrite à la coupe nationale.

Le 1^{er} tour se déroulera le dimanche 13 octobre 2019 et le 2^{ème} tour le dimanche 17 novembre 2019.

Le tirage au sort des premiers matches de la coupe GAUTHIER ayant lieu le samedi 14 septembre à Auxerre, les clubs ont encore la possibilité d'inscrire une équipe jusqu'à cette date.

➤ Déclaration d'accident

Les clubs disposent de 5 jours pour déclarer un accident survenu lors d'un match. La déclaration de sinistre est à adresser directement à l'APAC Nationale à Paris.

Le formulaire est téléchargeable sur le site général de l'UFOLEP, rubrique « DOCUMENTS » en haut de la page. En cliquant sur assurances dans le bandeau de gauche, vous trouverez le bordereau de déclaration de sinistre.

➤ Tirage au sort des places offertes par l'AJA

Le tirage au sort sera prochainement effectué et les équipes en seront immédiatement informées par mail. Elles devront se présenter à la billetterie de l'AJA quelques jours avant le match pour retirer les 10 places offertes, munies d'une lettre qui leur sera envoyée par la commission football en guise de justificatif.

➤ Adresses mail

Suite aux problèmes rencontrés lors de la saison précédente avec les adresses génériques « ufolep89-foot7.org », il sera procédé à un changement d'opérateur. Les adresses génériques actuelles passeront par l'intermédiaire d'adresses Gmail.

➤ Composition du dernier groupe

Le club de Villeneuve-sur-Yonne a désengagé sa 2^{ème} équipe suite au désistement d'un nombre important de joueurs.

Un club du Loiret souhaitait engager une équipe mais sa demande est restée en instance car les groupes constitués étaient complets. Si elle est toujours d'actualité, l'équipe pourrait alors intégrer le dernier groupe à la place de Villeneuve-sur-Yonne 2.

➤ Tournois en salle

La commission a rencontré quelques difficultés pour avoir en 2019 un nombre suffisant d'équipes aux tournois en salle et s'interroge sur la nécessité de maintenir un tournoi sur 2 sites.

Avant de décider s'il convient de conserver la même organisation, les équipes seront consultées par mail sur leur souhait d'engager ou non une équipe le 19 janvier prochain.

➤ Licences

Les demandes de licence sont à adresser par courrier au siège de l'UFOLEP avenue des Clairions ou par mail à l'adresse suivante : admin89@laliguebfc.org

La séance est levée à 20h30

La Secrétaire,
Marie-Claude MOREAU